

LES STATUTS ET LES MISSIONS

LES STATUTS

- Statut des professeurs agrégés : [Décret n° 72-580 du 4 juillet 1972](#)
- Statut des professeurs certifiés : [Décret n°72-581 du 4 juillet 1972](#)
- Statut des adjoints d'enseignement : [Décret n°72-583 du 4 juillet 1972](#)
- Statut des fonctionnaires de l'Etat : *Loi du 11 janvier 1984*
<http://ww.legifrance.gouv.fr>
- Droits et obligations des fonctionnaires : *Loi Le Pors du 13 juillet 1983*
<http://www.legifrance.gouv.fr>
- Etablissements publics locaux d'enseignement (E.P.L.E.) : *Décret du 30 août 1985*
<http://www.legifrance.gouv.fr>
- Evaluation et titularisation des stagiaires lauréats de concours : *B.O. du 31 mars 2006*
<http://www.education.gouv.fr> ; *B.O. du 31 janvier 2008*
<http://www.education.gouv.fr>
- Formation initiale et continue : *B.O. du 1er mars 2007*
<http://www.education.gouv.fr>
- Exercice du droit syndical dans la fonction publique : *Décret du 28 mai 1982*
<http://bifp.fonction-publique.gouv.fr>

LES MISSIONS

- Missions du professeur : *Circulaire du 23 mai 1997*
<http://eduscol.education.fr>
- *Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école* du 23 avril 2005
<http://www.legifrance.gouv.fr>
- *Code de l'éducation*, nouvelle version à partir du 1er septembre 2008
<http://www.legifrance.gouv.fr>
- *Circulaire d'application de la loi sur la laïcité*, 27 mai 2004
<http://www.education.gouv.fr>

